

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an  
France 12 - Etranger 15 fr. —

## Loterie de l'Enfance

Au nom de vos enfants  
que vous aimez tant  
pensez un peu  
à ceux qui souffrent  
ou  
qui n'ont pas de parents  
Envoyez vos dons  
à Madame Lucien Saint

## Pour le relèvement du franc

Une suggestion intéressante

L'élan a été donné par notre excellent ami, M. Portelli, président du Syndicat de la mine du Djebel Trozza et directeur du « Journal de Tunis » qui s'est inscrit pour 20 000 francs — un joli denier — dont 10 pour la mine, 5 pour le « Journal de Tunis » et 5 pour lui-même.

Un commerçant de la rue d'Italie a annoncé l'envoi de 1000 fr.

D'autres souscriptions vont suivre, c'est certain, car la Tunisie aura à cœur de participer dans la plus large mesure possible au relèvement du franc.

Nous verrons donc bientôt les heureux mortels, ceux qui brassent des affaires par centaines de mille francs ou qui réalisent de gros bénéfices dans les céréales, les huiles, ou le commerce en général suivre le bon exemple donné par notre ami.

Un fonctionnaire — et même un fonctionnaire indigène — nous a soufflé une idée que nous allons exposer sans plus laissant à d'autres le soin de juger de sa valeur.

— D'ici une quinzaine de jours, nous a-t-il dit, on va payer les rappels de 1925, je dis le 1925, c'est une tuile dorée qui va tomber sur nos têtes, en définitive c'est un cadeau qu'on nous fait. Si les petits fonctionnaires n'ont pas grand chose à attendre, beaucoup même ne toucheront rien ayant reçu des acomptes s'élevant à 950 francs, les moyens et gros ont en perspective des billets de mille à encaisser.

« Pourquoi n'en retiendrait-on pas une partie, je suis raisonnable car je pourrais dire tout, pour le relèvement du franc puisque nous sommes tous intéressés à son relèvement ?

« Si notre franc dégringole encore c'est la débacle pour tout le monde et alors nous serions dans de jolis et fichus draps : ne vaut-il pas mieux s'imposer un sacrifice, si sacrifié il y a, de subir une retenue sur une somme qui en bonne justice ne nous est pas due ou qu'à partir du moment où elle fait partie intégrante de nos appointements ?

« Pour ma part, j'estime que ce rappel est inexplicable et injustifié comme toute loi à effet rétroactif. Je n'entends pas me singulariser en refusant de toucher les quelques billets de mille qui vont m'échoir mais si le gouvernement entendait en retenir tout ou partie pour le relèvement du franc, je trouverais cela parfaitement juste et raisonnable.

« Qu'en pensez-vous ? »

Ce que nous en pensons, brave ami, est-il nécessaire que nous fassions connaître notre opinion

sur une proposition aussi honnête, aussi française, qui décèle chez son auteur des sentiments que nous voudrions voir partager non seulement par tous ses compatriotes mais même par certains français qui n'ont aux lèvres que des paroles d'imprécations parce qu'on ne leur donne pas — à l'impossible nul n'est tenu — tout ce qui leur passe par la tête de demander et Dieu sait s'ils en ont un chapelet ?

Nous avons exposé simplement les suggestions de notre ami, il appartient maintenant à M. le Résident Général après consultation du Grand Conseil d'étudier dans quelle mesure celles-ci pourraient être retenues.

Mais il serait vraiment pénible à la colonie d'apprendre qu'elles n'ont fait l'objet d'aucune enquête, d'aucune étude et que des millions sont allés grossir des escarcelles déjà pleines à déborder pendant que notre malheureux franc agonise et se débat entre 15 et 20 centimes sous les coups redoublés des salauds de la finance internationale intéressés à notre ruine.

Et ce qu'il y a de navrant, c'est de les voir opérer en pleine bourse de Paris sans crainte de la potence qu'ils méritent si bien et qu'en d'autres temps on leur aurait appliquée.

Serons-nous veules au point de nous laisser assasiner, financièrement parlant, sans qu'il en coûte rien aux auteurs de notre ruine ?

Nous serions alors les fils bien dégénérés de nos grands ancêtres

### BULLETIN

## Le quart colonial aux cheminots algériens

Malgré les espoirs qu'avait fait naître chez les cheminots algériens la réponse du Gouverneur général de l'Algérie à la suite des démarches entreprises auprès de lui en vue de l'attribution du quart colonial la question est encore loin d'être solutionnée.

Pour qu'elle le soit, il faut un vote des Délégations financières qui tiennent les cordons de la bourse puis, si celles-ci se prononcent en faveur de l'attribution, comme il y a tout lieu de le croire ce n'est qu'à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1927 que les cheminots en bénéficieront. Ce jour-là ils pourront pousser un ouf de joie car ce n'est pas sans peine qu'ils seront arrivés au résultat tant désiré qu'on leur aura octroyé par bribes.

Quelle différence avec ce qui s'est passé ici ou d'ailleurs le tiers leur fut accordé par M. Flandin.

Il est vrai qu'ils avaient préparé sagement le terrain et l'autre a peur capitula séance tenante.

Nos cheminots il faut le reconnaître avaient su manœuvrer comme les plus habiles manœuvriers : en Algérie aussi les camarades avaient cherché à les imiter mais ça ne réussit pas toujours, ils tombèrent sur un bec de gaz. Et c'est certainement lui qui leur vaut les années d'attente pour l'obtention de ce quart colonial si désiré et tant attendu.

Voici la réponse adressée dernièrement à M. Emile Morinaud à la suite de sa dernière intervention :

Monsieur le Député et cher Collègue, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une requête présentée par le Syndicat des Cheminots de Philippeville et de Constantine, relative à l'attribution de l'indemnité algérienne aux cheminots.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de présenter aux Assemblées financières algériennes au cours de leur session ordinaire de 1926 des propositions ayant pour objet de porter, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1927, de 10 à 25 0 0 le taux de la part proportionnelle de l'indemnité spéciale allouée aux cheminots, tout en maintenant la part fixe de cette indemnité au taux de 630 francs.

Le Gouverneur général, VIOLETTE.

L'effort demandé aux contribuables algériens n'est pas trop important, pensons-nous, aussi y a-t-il lieu de croire que satisfaction sera accordée aux cheminots algériens.

Il ne faudrait cependant pas croire qu'ils en jouiront entièrement, sans aucune charge, ce serait se tromper, car l'Algérie est traitée comme la métropole au point de vue fiscal.

Et c'est peut-être ce qui nous pend au nez, dans un avenir plus ou moins lointain, en présence des exigences des salariés du gouvernement ou des chemins de fer.

Ce jour-là ils pourront se dire : « Tu l'as voulu George Dandin ! » seulement ils auront entraîné toute la Tunisie avec eux. C'est là le chiendent.

## Echos & Nouvelles

In mémoriam

Il y a eu, mardi 20 courant, 3 ans, hélas ! que la Tunisie avait la douleur de perdre le Sénateur Gallini, maire de Sousse.

Trois ans déjà que l'événement s'est produit ? Et pour nous il nous semble que c'est hier.

Nous qui ne l'oublions pas plus que notre excellent confrère le « Journal de Tunis » nous n'avons pas vu sans émotion évoquer cette date douloureuse entre toutes pour ceux qui gardent au fond du cœur le culte du souvenir et de l'amitié.

De Sousse nous parviennent des lettres qui nous prouvent que le souvenir du cher disparu reste profondément gravé chez ses anciens administrés qui n'oublient pas ce qu'il a fait pour sa chère ville adoptive et son dévouement inlassable pour la défense de ses intérêts qui ne cessa qu'avec son dernier souffle.

Pour fêter une croix

Notre ami, M. François Portelli, Président du Syndicat de la mine du Djebel Trozza et directeur du « Journal de Tunis » de passage à Tabarka y a été l'objet des réceptions chaleureuses qui ne le cèdent en rien à toutes celles dont il a été l'objet à Tunis, Djebel Trozza à l'occasion de sa nomination dans la légion d'honneur.

Apéritifs, punchs, la fête fut complète et Mme Portelli, l'aimable compagne de notre ami qui l'accompagnait reçut moult bouquets de jeunes filles qu'elle embrassa tendrement en les remerciant.

Nous sommes heureux d'enregistrer la sympathie dont jouit notre ami qui doit hausser les épaules devant les ejaculations de quelques mirmidons qui se prennent pour des as.

Pour le Kippour

L'an dernier, on nous a quelque peu rabroué pour avoir dit qu'un jour de grand jeûne, comme le Kippour, ne pouvait être décrété férié mais qu'une mesure pouvait être prise pour les paiements d'effets protestables.

Nous sommes heureux que le gouvernement ait été de cet avis puisqu'il vient de faire paraître au « Journal Officiel Tunisien » du 14 avril le décret suivant pris à la date du 13 février 1926 qui doit donner pleine et entière satisfaction à la population juive si commerçante : Article unique. — Aucun paiement d'aucune sorte sur effet, mandat, chèque, compte-courant, dépôt de fonds ou de titres ou autrement ne peut être exigé ni aucun protêt dressé le jour de la fête israélite du youm Kippour »

Une conférence sur le tourisme

Nous avons entendu avec beaucoup de plaisir la belle conférence donnée au Palmarium par M. le général de Bonneval sous les auspices du service touristique du P.L.M. sur les belles régions traversées par la grande compagnie qui multiplie les services automobiles, complément indispensable du rail.

Des applaudissements nourris accueillirent la personnalité de cette remarquable conférence.

Puis de beaux films retraquèrent la splendeur des glaciers et des aiguilles de Savel, le pittoresque des villages du Dauphiné, de rapides visions de la Côte d'Azur, et enfin un documentaire d'une précision étonnante sur les mœurs indigènes à Tlemcen, dont le pittoresque a su émouvoir un public pourtant blasé.

Cette conférence donnée devant un public nombreux a eu le succès le plus mérité.

Un bel avancement

Nous apprenons avec plaisir le bel avancement dont vient d'être l'objet M. A. Ivaldi, beau-frère de M. Portelli, directeur du « Journal de Tunis » qui a été nommé chef du contrôle douanier de l'armée du rhin.

Nous lui adressons nos sincères félicitations aussi qu'à nos amis M. & Mme Portelli.

M. E. Fitoussi

Notre ami, M. E. Fitoussi, avocat, ancien délégué à la Conférence Consultative est venu passer quelques jours parmi nous où il a été cordialement reçu par tous ses amis qui ont été heureux de le revoir en parfaite santé.

Casablanca sur le déclin

C'est ce qu'annonce le « Petit Casablancais » qui relève sous le titre : les surprises du recensement que la population de Casablanca a diminué de huit mille cinq cents habitants depuis le recensement de 1921.

Un recul de 8000 habitants, en cinq ans, ça compte dans une ville.

Il est vrai qu'il y a eu la forte crise de 1923 avec l'arrêt des grands travaux mais nous doutons fort qu'elle regagne de sitôt le terrain perdu car aujourd'hui l'élan est brisé.

Voici au surplus les chiffres que donne notre excellent confrère :

Européens : 30000 au lieu de 42000 en 1921.  
Indigènes : 47000 au lieu de 51500  
Israélites : 17000 au lieu de 17500  
103000 au lieu de 111000

Soit une diminution sensible de 8000 habitants.

Il lui faudra beaucoup d'efforts pour regagner le chemin perdu.

Colette & Willy

On n'en finira probablement jamais avec leurs démêlés.

En attendant Mme Colette vient d'arriver au Maroc, elle a débarqué à Casablanca où notre excellent confrère le « Petit Marocain » la présente dans un déshabillé suggestif, de quoi faire pâmer d'aise tous les vieux marabouts.

De Casablanca elle s'est rendue à Marrakech où elle est l'hôtesse du grand pacha si El Hadj Tami Glaoui.

Que la terre marocaine lui soit légère et qu'elle y trouve les béatitudes terrestres dans le calme et verdoyant paysage de la capitale du sud marocain où vient de se tenir une foire très réussie.

Distinctions honorifiques

Dans la promotion des palmes d'or, nous avons relevé avec plaisir parmi les nouveaux officiers de l'Instruction publique les noms de nos amis, M. M. Jules Catan, Chef de bureau à la direction de la sûreté, Guimle, imprimeur ; Maurice Fischel, le représentant de commerce bien connu et quelques autres ; dans le Ouissam Alaouite, si Larbi Djelloul, chef de bureau de la chancellerie du Nichean Ifrikhar, Bernard Sebaut et Edmond Martin et enfin dans le Nichean Ifrikhar celui de Mme David Cohen Tanugi, trésorière de la garderie israélite promue officier.

A tous, nos sincères félicitations.

Les magistrats se plaignent

Il n'y a pas que les marchands des quatre-saisons à Paris qui trouvent qu'on vit difficilement ! Il n'y a pas que les petits commerçants qui se plaignent de ne plus pouvoir joindre les deux bouts ! Voici que les magistrats, eux-mêmes, commencent à penser que l'heure n'est plus aux timides protestations, filles de l'asservissement. Ils ne se résignent plus à être des victimes. Ils demandent simplement à vivre de leur noble profession. Classés, dans le grand corps des fonctionnaires, ils vont recevoir ces jours-ci leurs nouveaux traitements. Consultez ce tableau :

Les juges de paix débutent à 10.000 fr. Leur maximum est de 20.000 francs. Les substituts débutent à 12.500 fr. Leur maximum est de 16.500 francs. Les juges suppléants reçoivent 10.000 francs. Le plus haut grade — celui de conseiller à la Cour de cassation — sera rétribué 30.000 francs.

En moyenne, donc la magistrature reçoit une augmentation de traitement de 13 0 0, alors que la vie a augmenté dans les proportions que l'on sait, ce qui n'est ni jus-

te ni suffisant pour leur permettre de vivre suivant leur rang social.

Il faudra reviser ça la magistrature devant à notre avis être la plus richement traitée par la République.

## Sur la Conférence nord-africaine

Il est bien tard, dira-t-on, pour reparler de la Conférence nord-africaine dont les principaux acteurs ont depuis longtemps passé à d'autres exercices qui ne le cèdent certainement en rien, comme in'brét, à ce qui n'a pu être fait à Tunis.

M. Violette s'en est allé dans les régions les plus reculées du Sud algérien et M. Steeg a d'un trait gagné Paris où il était appelé à prendre part aux discussions motivées par les ouvertures de paix d'Abd el Krim.

Nous croyons néanmoins devoir reproduire ce que publiait tout récemment le journal « Mekkès-Fez » sous la signature de notre ami A. Rutilly qui a longtemps habité la Tunisie avant d'aller s'installer au Maroc à Meknès d'abord, Tanger ensuite :

« La troisième Conférence Nord-Africaine, vient de se tenir à Tunis. Les deux autres, on s'en souvient, n'ont donné que de piètres résultats, et il était même puéril de voir nos trois gouverneurs se déplacer en une pompe tentante et dispendieuse, pour discuter gravement d'incendies de forêts, de vaccination ou de transhumance. C'était là, besogne de gardes forestiers, de médecins ou d'officiers d'affaires indigènes. Le contact, dans ces conditions, aurait pu se limiter à quelques chefs de service ou à quelques sous-chefs de bureau.

On peut dire que les deux premières réunions n'ont été marquées que par quelques discours plus ou moins opportuns, par des repas copieux, et aussi par de mutuelles congratulations, dont la forme courtoise peut-être même exagérée, cachait sans doute sous des fleurs, leur manque de sincérité.

« Il faut avouer qu'il y eut dans ce trio d'antan, à Alger comme à Rabat, une part de ridicule, faite pour prouver l'humanité de ces conférences annuelles.

« Or, nous nous apercevons tout à coup, qu'il y a à quelque chose de changé. « La réunion de Tunis, sort de la banalité des deux autres, débutant par un magistral discours de M. STEEG, qui la place dans un cadre moral, l'imposant dès le début, au respect de tous.

« Ce discours est en outre un véritable programme empreint de la plus haute élévation d'esprit et de cœur, tout en réservant des réalisations matérielles, pour tous ceux qui, à un titre quelconque, se trouvent placés sous l'égide française.

« Nous avons la conviction que le discours de notre Résident Général, aura dans l'Islam, le plus grand retentissement et fera plus auprès de nos protégés, que toutes les parades et pétarades de jadis, avec les sabres au clair, les bur-nous au vent, les fantasias bruyantes et leurs barouds traditionnels.

« Ces spectacles sont faits pour les yeux, mais ne touchent pas les cœurs.

« Ce qui ressort encore de cette dernière conférence, c'est un esprit unique de tous gouvernements, après s'être compris, à s'entendre et à agir en s'inspirant des mêmes principes, pour atteindre le but élevé que la France leur a assigné auprès de ses enfants d'Afrique.

« Nourris de la même culture, du même idéal, étant de cette essence républicaine qui a fait la France grande et forte, ce sont de vrais démocrates et par conséquent de fidèles et sincères serviteurs de la République et de l'humanité.

« Aussi en développant le sens et l'esprit de la haute mission sociale, civilisatrice de la France en Afrique ; en émettant les idées qui s'y rattachent, M. Steeg pouvait-il prétendre parler non-seulement en son nom, mais aussi au nom de ses collègues d'Alger, de Tunis et d'ailleurs, car il exprimait aussi les sentiments du gouvernement français.

« Saisissons la nuance avec l'époque qui, un Maréchal, se dressant en potentat parlait souvent en son nom per-

sonnel, plus rarement au nom de la France, et jamais au nom de la République.

« On devine aussi les raisons pour lesquelles les deux premières conférences furent si ternes et si peu efficaces.

« Comme l'écrit notre confrère Daniel Saurin dans le *Journal de Tanger* :

« Une ombre épaisse et lourde se projetait de Rabat, où se dressait, tel un manencillier, l'excessive personnalité d'un homme autour duquel on paraissait réduit à se soumettre ou à se taire, et laisser à l'état d'une virtuelle hypothèse la féconde réalité susceptible de s'épanouir au lendemain de ces conférences.

« Les manencilliers ne durent pas, il n'est même pas nécessaire qu'une tempête les déracine. Le Maréchal Lyauté s'en est allé, un peu après son heure, sans que ses partenaires sans panaches aient eu besoin, pour hâter son écroulement, d'un geste qui les expose à se départir de leur narquoise déférence. Et le terrain s'est enfin trouvé libre ».

« C'est aussi notre avis, et on s'en aperçoit par cette conférence de Tunis, et par l'état d'esprit qui s'y est manifesté.

« Nous regrettons certes, d'être obligé de réparer souvent du Maréchal, disparu de la scène marocaine, mais il l'a tenu trop longtemps, et pendant longtemps encore, on ne pourra éviter de faire intervenir sa personnalité, dans ces discussions intéressantes non seulement la vie marocaine, mais celle de l'Afrique du Nord en entier.

A. RUTILY

### Direction Générale de l'Agriculture du commerce et de la Colonisation

#### MISE EN VENTES DES LOTS DE COLONISATION CRÉÉS EN 1926

Le programme de colonisation établi pour l'année 1926 comprend 25 lots de culture, 55 lots suburbains et 40 lots de terres à planter, soit un total de 120 lots.

Les lots de culture sont mis en vente dès maintenant.

#### I. — LOTS DE CULTURE (95 lots)

Ils comportent suivant les régions et les possibilités culturales, une superficie d'environ 100 hectares des terres cultivables.

Ces lots sont situés dans les régions de Pont-du-Fahs, Gafour, la Siliana, le Cap-Bon, Oussaltia, Oued Zargua, Oudna et Kasserine.

**Délais d'inscription.** — Le dépôt des dossiers complets devra être effectué du 20 Avril 1926 inclus au 20

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénot — 1re Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

**Mai 1926, inclus** pour les demandeurs habitant la Tunisie depuis deux ans au moins.

**Du 25 Avril inclus au 25 Mai 1926 inclus pour les immigrants.**

Des imprimés spéciaux pour la constitution de ces dossiers sont mis à la disposition du public dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation à Tunis, à l'Office du Gouvernement Tunisien (Galerie d'Orléans, Palais Royal), à Paris, et dans les bureaux du Domaine à Sfax et à Kairouan.

**Aucune demande déposée antérieurement à la date d'ouverture et postérieurement à la date de clôture ne sera retenue.**

Les candidats devront justifier d'un minimum de ressources de trente mille francs.

Les plans-notices des propriétés allouées avec indication des contenances et des prix des lots, seront adressés à tous les demandeurs classés qui auront à faire leur choix suivant l'entrée de leur classement.

Les candidats habitant la Tunisie depuis deux ans au moins seront classés, après examen par le Comité de Colonisation, dans l'ordre de privilèges institué par l'art. 9 du décret du 24 Janvier 1914 modifié par le décret du 28 Mai 1914 modifié par le décret du 28 Mai 1920.

Cet ordre est le suivant :

1. — Anciens élèves de l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis, ayant obtenu le diplôme de cette école depuis moins dix ans, déduction faite des années de services militaires obligatoires ;

2. — Pères de famille de quatre enfants au moins vivant sous leur toit et à leur charge ;

3. — Contremaître et ouvriers agricoles fixés en Tunisie depuis plus de deux ans ;

4. — Fonctionnaires et militaires ayant servi en Tunisie et remplissant les conditions voulues pour faire valoir leurs droits à la retraite ;

5. — Tous autres demandeurs qui s'astreignent à l'obligation d'installation personnelle et d'exploitation directe.

Dans chacune de ces catégories le classement est déterminé par le nombre d'enfants qui vivent sous le toit et sont réellement à la charge du demandeur.

Les immigrants seront répartis en deux groupes :

a). — Elèves diplômés des écoles supérieures d'agriculture (Institut agronomique, écoles nationales)

b). — Autres demandeurs.

Le classement s'opère dans chaque groupe d'après le nombre d'enfants. Tous sont astreints, comme les candidats locaux, à l'obligation d'installation per-

sonnelle.

II. — LOTS SUBURBAINS (55 lots) créés : 1. — dans la banlieue de Tunis, à Fondouk-Choucha, et à la Manouba.

2. — dans la banlieue de Ferryville, à Sidi-Yahia ; et au lieu dit Le Transwal.

3. — au village de Siliana.

Les lotissements de la Manouba et de Fondouk-Choucha seront attribués de préférence à la catégorie des fonctionnaires sur le point de prendre leur retraite.

Le lotissement de Ferryville et Sidi-Yahia de préférence aux agents de l'arsenal de Sidi Abdallah.

#### III. — LOTS DE TERRES A PLANTER (40 lots)

Dés lotissements de terres à planter sont en création dans les régions de Sbétla (Contrôle Civil de Thala) et de Sidi Maddeb (Contrôle Civil de Sfax, caïdat de la Skira)

Les conditions d'attribution des lotissements suburbains (II) et les lots de terres à planter (III) feront l'objet d'une notice spéciale qui sera publiée ultérieurement.

## ANIS BERGER

Apéritif anisé

Et Claude Berger et Cie. — Marseille

Evitez typhoïde, entérite, etc....

En stérilisant l'eau avec les : "COMPRIMÉS PURIFIÉS L'EAU".

Emploi facile, aucune saveur désagréable. Toutes pharmacies 0.15 le comprimé.

GROS : JASMA, Place de la Gare TUNIS.

Demandez partout les

## apéritifs-Licari UN JOLI TEINT A 40 ANS



En employant simplement la crème fraîche et de l'huile d'olive précipitée, toute femme peut obtenir et conserver une peau douce, lisse et jolie. La Crème Tokalon contient ces ingrédients précieux pour rajeunir et reconstituer les tissus, scientifiquement préparés et dosés. C'est le meilleur aliment connu pour la peau et les tissus. La Crème Tokalon ramène la jeunesse aux visages tirés et fatigués, rend les joues fermes, fraîches et roses et contribue à prévenir les rides à mesure que les années s'écourent. En vente dans toutes les bonnes maisons.

Demandez partout

## Le Rhum Chauvet

Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils

10, rue du Maroc, Tnis Tél. 0,95

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur

Dépositaires : 3 rue des Belges — Tunis

## Korbous

Saison du 15 Novembre au 15 Mai

Tarif : GRAND HOTEL DES THERMES

Chambre à partir de 14 francs. Déjeuner électrique compris.

Repas par petites tables. Petit déjeuner dans la salle à manger : 3 fr. 50 ; dans les appartements : 4 fr. Déjeuner : 12 francs. Dîner : 12 francs, sans vin. Pension comprenant chambre, petit déjeuner, déjeuner, dîner. Vin non compris, à partir de 35 francs par jour.

HOTEL DES SOURCES

Chambre à partir de 8 francs. Déjeuner électrique compris.

Repas par petites tables. Petit déjeuner dans la salle à manger : 3 francs, dans l'appartement : 3 fr 50. Déjeuner : 10 francs. Dîner : 10 francs, sans vin. Pension comprenant chambre, petit déjeuner, déjeuner, dîner. Vin non compris, à partir de 26 francs.

Les prix de pension ne sont faits que pour un séjour de sept jours au moins.

Transports par autocars tri-hebdomadaires, les mardis, jeudis et dimanches, quotidiens du 15 Janvier au 14 Avril.

Prix : aller et retour, 12 fr. aller et retour, 22 fr. Rue de Naples 50.

## PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Téléphone 553

## Comptoir Général de matériaux

Entiment, Industrie, Agriculture, Epris

ELLAMTI & TUBIANA SOUSSE (TUNISIE)

Télégramme : Antar — Téléphone

Chaux, Ciments, Plâtres de toutes qualités

Carreaux en Ciment, Faïence et Vernis

Tuiles et Briques

Fers, tôles, Acier, Métallurgie Générale

Bois de Construction & d'Ebénisterie

Verreries à vitres en tous genres

Instrument de Pesage

Fournitures Générales d'Usines

## Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Dépôt de Machines Agricoles

41, Rue Al-Djazira

Pianos

## ERARD, PLEYEL & HOFMANN

les trois marques mondiales

## J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

## Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour hommes — Au Combray, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face Poste — Paris

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis — Brani frères et Cie, pp<sup>tes</sup>.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des allées - Tunis — Maison Française.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de LaCroix, propriétaire — Souss (Tunisie).

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées exotiques — Baccara et Nizard — Gros — Demi-Gros — Expédition à l'intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Entreprise Générale des Travaux Electriques. E. A. Minaud et Fils, ancien Ancouturier Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt des gants "Perrin", parapluies "Revel" et parfumerie "Aryse" fournitures complètes pour couturiers.

Le plus moderne des journaux

## EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent. sur 8 pages

donne par le texte et une documentation photographique de 1<sup>er</sup> ordre tout le développement du monde

PUBLIE LE DIMANCHE

UN MAGAZINE ILLUSTRÉ EN COULEURS

EXCELSIOR-DIMANCHE

20, 24 Le N° ordinaire et 30

Pages le Magazine réunis Cont.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

PRIX des AGENCES : 1<sup>er</sup> trimestre 18 fr. 2<sup>e</sup> trimestre 18 fr. 3<sup>e</sup> trimestre 18 fr. 4<sup>e</sup> trimestre 18 fr. 5<sup>e</sup> trimestre 18 fr. 6<sup>e</sup> trimestre 18 fr. 7<sup>e</sup> trimestre 18 fr. 8<sup>e</sup> trimestre 18 fr. 9<sup>e</sup> trimestre 18 fr. 10<sup>e</sup> trimestre 18 fr. 11<sup>e</sup> trimestre 18 fr. 12<sup>e</sup> trimestre 18 fr.

Les abonnés inscrits avant le 31-Mai reçoivent gratuitement EXCELSIOR-DIMANCHE pendant toute la durée de leur abonnement.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste et les conditions des Primes gratuites sur fort illustration.

## ACCUMULATEUR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, avenue Jules-Ferry. Téléphone 6-68.

## Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX

SOUSSE-MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe

(TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements

Toutes opérations de Banque

toutes opérations sur titres

Location de compartiments de

COFFRES - FORTS

DÉPÔT DE COLIS

## VÊTEMENTS J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé

J. BELL est une merveille

d'élégance

Le meilleur marché de tout

TUNIS

REP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS

Le Gérant : E. LUMBEROSO

## AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue La Fayette - Paris

S'adresser pour tous renseignements chez M.

J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

## C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les

Mardis à 17 h.

## Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

## Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

## C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

## G<sup>de</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Orcompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille

Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille au Concours

Paris 1900

## Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion

Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

## - RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire

— 7, Rue Amilear — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine

italienne — Spécialité de Ravioles et Cassate — Vins Fins de

la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de

Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines

3 tissus gond round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET - Tunis

L'Huile qui graisse le plus

## « Vacuum Mobiloil »

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

## Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence

Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;

Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances

sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires

— Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations

de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances

sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte

de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres

de crédit circulaires — Change de monnaie.

correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

## Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »

(20<sup>ème</sup> ANNÉE)

28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

## Vous

qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acheteur sur place, adressez-vous en confiance

à l'OFFICE FRANÇAIS.

## rien à payer

si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines

assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.